



APPEL À PROJETS
Résidence de journaliste

Date-limite dépôt des dossiers : 31/07/2019

Cahier des charges

À l'initiative et avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Auvergne-Rhône-Alpes, de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Drôme et du département de la Drôme, dans le cadre des Conventions Territoriales d'Éducation Artistique et Culturelle en cours ou à l'étude de trois territoires drômois, l'association *Ici et Ailleurs* qui porte la web radio locale *RadioLà* , en partenariat avec 2 autres radios locales drômoises (*Radio Saint Ferréol* à Crest et *RadiO'live* à Nyons) souhaite accueillir un journaliste en résidence à des fins de médiation et d'éducation aux médias et au numérique.

Le projet fait l'objet du présent appel à candidatures pour une résidence de journaliste sur les trois territoires.

1/ Objet général d'une résidence de journaliste

Depuis 2015, notamment dans le cadre des décisions du Comité interministériel sur l'égalité et la citoyenneté, le Ministère de la Culture a fait de l'éducation aux médias et au numérique un axe fort de sa politique.

Les médias se situent à l'interface entre les citoyens, leurs représentations du quotidien et leur manière de créer du réel. L'objectif de la résidence de journaliste est ainsi de favoriser l'éducation aux médias, à la radio et au numérique sur un territoire, autour d'un professionnel de l'information utilisant le média radio apportant un point de vue extérieur. Elles viennent en soutien à des projets portés par les territoires et s'adressent à leurs habitants, en particulier les jeunes.

2/ Attendus spécifiques

Cette résidence s'inscrit dans les C.T.E.A.C. en cours ou à l'étude sur les territoires du Pays de Dieulefit Bourdeaux, sur les Baronnie en Drôme Provençale et possiblement sur la Communauté de Communes du Val de Drôme (C.C.V.D.).

Le journaliste sera en résidence sur les 3 territoires mentionnés ci-dessus, accueilli par les radios locales de chaque secteur.

- *RadioLà* (association Ici et ailleurs) pour le territoire du Pays de Dieulefit Bourdeaux, qui s'occupera de la coordination générale de la résidence.
- *RadiO'live* (association DECOR) pour le territoire des Baronnies en Drôme Provençale.
- *Radio Saint Ferréol 94.2* (association radio Saint-Ferréol Val de Drôme), pour le territoire du Val de Drôme

Cette résidence devra s'adapter aux projets de chaque territoire et chaque média local mais elle doit aussi permettre des collaborations et des productions communes entre les différentes radios. Les trois radios croiseront leurs expériences tout au long de la résidence et travailleront à la diffusion en commun des programmes élaborés dans ce cadre. Elles pourront ainsi confronter leur approche de certaines problématiques communes dans des territoires proches mais différents.

Le projet conçu par le journaliste pourra prendre diverses formes, mais il devra nécessairement inclure les dimensions suivantes :

- Qualifier les productions existantes ou développer des nouveaux projets éditoriaux en favorisant les partenariats entre les médias de proximité et les médias professionnels intéressés qu'ils soient locaux ou nationaux
- Aider à la structuration ou à la professionnalisation de démarches des radios de proximité
- Mettre en place des actions d'éducation aux médias et à l'information auprès de publics amateurs engagés dans les médias de proximité
- Mettre en œuvre des actions d'éducation aux médias et à l'information à destination des jeunes :
 - permettre une compréhension de la fabrique de l'information et aider à son décryptage
 - faire découvrir la profession de journaliste et ses problématiques actuelles
 - accompagner le développement d'une pratique et d'une réception avertie des différents médias
 - sensibiliser à la liberté d'expression et favoriser la production autonome d'un point de vue sur le monde

La résidence s'adresse à des journalistes professionnels possédant une carte de presse et travaillant majoritairement avec le média radio (indépendants ou intégrés dans une rédaction)

Publics bénéficiaires :

- publics jeunes du territoire sur le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire
- centres sociaux et encadrants des jeunes publics : enseignants, animateurs, médiateurs, familles
- tous les publics du territoire susceptibles d'être concernés par les actions menées

Une attention particulière dans la sélection du journaliste sera apportée aux projets qui développeront des actions d'éducation populaire et de médiation (ateliers, échanges, temps de conférence...) et qui favoriseront la participation des habitants au développement des radios locales.

De même, sera favorisé tout projet qui permettra le lancement d'une dynamique de production de contenus radiophoniques qui se poursuivra après la résidence, sous forme d'émissions de radio (magazine, interview, série de podcast, ...)

3/modalités de mise en œuvre :

L'accueil du journaliste est susceptible de s'échelonner de novembre 2019 à novembre 2020.

Durée de la mission : de 10 à 13 semaines en tout

Réalisation des actions : 9 à 12 semaines d'un équivalent temps plein, soit 3 à 4 semaines sur chaque territoire

Cela pourrait être, par exemple, 1 semaine par mois dans chacune des structures, 3 ou 4 fois.

Préparation/mise en relations avec les acteurs locaux sur place : 1 semaine pour les 3 territoires

- Conditions financières :

Le budget disponible pour le coût total employeur de la présence journalistique (rémunération du journaliste-résident, toutes taxes, charges et cotisations qui y sont attachées, comprises) est de **8 000 à 10 000 euros en fonction de la durée de la résidence** .

Les 3 structures accueillantes se chargent de l'hébergement sur le territoire, ainsi que des défraiements depuis le domicile du journaliste jusqu'aux lieux de résidence.

Le journaliste-résident doit être autonome pour ses déplacements locaux. A l'idéal il/elle dispose pour se faire d'un véhicule personnel et est titulaire d'un permis en cours de validité.

Les repas restent à la charge du journaliste-résident.

- Conditions générales :

Le journaliste percevra l'équivalent de sa rémunération par l'association Ici et Ailleurs (RadioLà) à travers un contrat liant les deux parties.

Les engagements réciproques stipulant les orientations de la résidence à partir du cahier de charges et des propositions du journaliste sera établi entre le journaliste et les 3 radios partenaires, en annexe de la convention spécifiant les engagements respectifs des 3 structures accueillantes.

4/ Éligibilité et sélection :

Si vous êtes journaliste professionnel(le) exerçant sur le territoire national désireux de mener ce projet de résidence à des fins de médiation et d'éducation aux médias, vous êtes invité(e) à envoyer votre candidature dûment accompagnée des pièces complémentaires .

Pièces complémentaires à fournir :

- **Un courrier faisant état de votre motivation et un projet précis et détaillé** des actions que vous souhaiteriez mettre en œuvre
- **Un curriculum vitae**
- **Tout élément que vous souhaiteriez porter à la connaissance des membres de la commission de sélection** (site internet, blog, liste de vos différentes productions journalistiques, etc)

Le comité de sélection sera composé de représentants :

- des 3 radios locales accueillantes
- des 3 communautés de communes
- de la DRAC
- du département de la Drôme
- de la Caisse d'Allocations Familiales de la Drôme

5/ Calendrier :

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 31/07/2019

Entretiens: début septembre

Début des actions: novembre 2019

Les dossiers doivent être adressés par mail avant le 31/07/2019, dernier délai, à l'adresse suivante :

- Association ici et ailleurs, 14 rue Malautière, 26220 Dieulefit- 07 69 95 85 69
siloinsiproche@radiola.media

Une résidence soutenue par :



-En annexe le descriptif des médias locaux accueillants la résidence-



Annexe à l'appel à projet résidence de journaliste

Si loin, si proche

Les médias locaux porteurs du projet

RadioLà

<https://www.radiola.media>

Média local de proximité sociale et culturelle existant depuis 2017 et basé à Dieulefit. RadioLà est une WEB Radio émettant 24H/24. Outil radio (studio et plateaux radios) mis à disposition des contributeurs. Accompagnement des personnes pour prendre la parole, réaliser des chroniques ou des émissions. Réalisation de plateaux radios sur des événements en partenariats avec d'autres associations. Réalisation d'interventions pédagogiques à destinations des jeunes : 3 médiateurs numériques intervenants dans le cadre de l'action 3615 Numérique (15 classes de 5^e collège en 2018/2019), interventions dans le cadre des EPI sur les discriminations (2018/2019).

Accompagnement radio du CTEAC sous contrat avec la Communauté de Communes de Dieulefit-Bourdeaux à travers la réalisation d'émissions, de récoltes de paroles et d'ateliers radio à destination de bénéficiaires du CTEAC (<https://www.radiola.media/culture>). Travail subventionné avec le service culture du département sur une vidéo de pédagogie autour de la CTEAC dans la Drôme.

1,5 ETP en 2019. 2 subventions de fonctionnement : Fonds de Soutien aux Médias d'Information et de Proximité Sociale (DRAC) et Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA). Projets : LEADER + co-financement com com pour monter des plateaux radio sur les entreprises méconnues du territoire (fin 2019/2020) + Résidence de journaliste

RADIOLIVE

<https://audioblog.arteradio.com/blog/97934/radi-olive>

Média local, participatif et numérique mettant en réseau les acteurs de la vie sociale, culturelle, et les habitants du territoire des Baronnies. Ensemble ici est né en 2010 avec la volonté de soutenir et valoriser les initiatives existantes mais aussi en voulant se faire passeur d'informations entre les différentes vallées du territoire des Baronnies. RadiO'Live, fondée en 2015 a très vite rejoint le projet Ensemble ici sous la gestion de l'association DECOR.

Ensemble ici c'est une plateforme numérique participative (www.ensembleici.fr) et une équipe d'animation sur le territoire. Aujourd'hui on compte environ 5000 abonnés à la newsletter sur les 3 territoires, dans les Baronnies c'est l'agenda le plus complet accessible gratuitement par les habitants. RadiO'Live est une webradio en podcast (www.audioblog.arteradio.com/blog/3046764/RadiOlive/). Depuis 2015 elle produit des émissions ponctuelles, des reportages, propose l'organisation de plateaux extérieurs. Le projet phare de RadiO'live c'est Radio Buvette, une émission en extérieur sur le marché des producteurs des Pilles qui rassemble les différents porteurs de projets sur une émission radio. Ensemble ici et RadiO'Live participent déjà au CTEAC via la préparation d'une carte interactive et sonore ou depuis deux ans, la réalisation d'une gazette papier sur la Gargoulette depuis deux années déjà.

L'association fonctionne avec 1 salariée soit 0.75 ETP, et quelques bénévoles. Elle n'a pas de subvention de fonctionnement mais a sollicité le fond de Soutien aux Médias de Proximité Sociale (DRAC) et le Fond de Développement de la Vie Associative (DDCS26).

RADIO ST FERREOL

<https://www.radiosaintfe.com>

Media social de proximité créé en 1982, RSF émet sur le 94.2 de la bande FM 24h/24h sur une zone habitée par 50 000 habitants (Vallée de la Drôme et coteaux du Rhône, de l'Ardèche et du Vercors) ainsi que sur le web. L'antenne propose : 59 émissions bénévoles en 2018 (mensuelles, bimensuelles ou hebdomadaires) dont 57 produites localement ; 9 émissions salariées, quotidiennes ou hebdomadaires comme le Grand Magazine Général, émission de débat traitant en direct d'une thématique avec 2 à 3 invités ; une sélection musicale de 6500 titres éclectiques et non commerciaux élaborée en relation avec des labels indépendants ; aucune publicité. Un.e volontaire en service civique anime "La Criée Radiophonique", émission hebdomadaire où sont lus en direct les messages récoltés dans 20 boîtes mis à disposition des habitants sur le territoire. Toutes les émissions bénévoles et salariées sont disponibles à la réécoute et podcastables sur www.radiosaintfe.com.

Les salariés (2,7 ETP) forment les bénévoles aux techniques radiophoniques (89 bénévoles en 2018). Ils assurent également les prestations suivantes : ateliers radios auprès de publics variés (124h d'ateliers en 2018 avec des scolaires, des jeunes de MJC, des personnes âgées, des habitants) ; reportages ; plateaux radios en direct et en public ; animation de récolte de parole (le "Sonomaton", cabine d'enregistrement autonome). Dans le cadre de l'action "Une radio pour raconter la ville" financé par le contrat de Ville à Loriol en 2018, RSF a formé les habitants à la prise de son et réalisé à partir de leur travaux une carte sonore en ligne de la ville. En 2018 RSF a réalisé deux documentaires : "Le temps passe et nous voilà vieux", à partir de témoignages de résidents de l'EHPAD Leïs Eschiroux à Dieulefit, et "Ici on voit l'horizon à travers les montagnes", co-réalisé avec la nouvelle revue sonore belge Le Grain des choses (n° 1 paru en février 2019).

RSF organise des séances d'écoute collectives baptisées « Les Oreillettes » dans divers lieux du territoire afin de faire découvrir la création et le documentaire sonore, chaque fois en lien avec une thématique et un lieu (en 2018 : 36 pièces sonores de 13 auteurs dans 14 lieux, 3 réalisateurs invités pour un échange après l'écoute). La radio est également membre du jury départemental d'accompagnement des artistes de musiques actuelles Miz'Ampli.

RSF est financé par : le Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique, le Département de la Drôme, communes du territoire. En 2018, plusieurs appels à projet : Contrat de Ville (CGET / ville de Loriol), Agence Régionale de Santé (via l'EHPAD Leïs Eschiroux), Département (résidence de réalisateur sonore) et Région via le Fond de Développement de la Vie Associative. Enfin, prestations auprès de divers partenaires : écoles, collèges et Lycée, MJC et Union des MJC, Fédération des Centres Sociaux de la Drôme, Syndicat Mixte de la Rivière Drôme, Dromolib (association départementale de sensibilisation à l'écomobilité).